



# ADRESSE À L'ENCADREMENT DE LA DGFIP

## 2 février : une mobilisation qui va compter pour l'avenir de la DGFIP

A quelques foulées des échéances présidentielles et législatives et en pleine crise systémique, le niveau de participation à la journée de grève du 2 février influencera les futurs choix stratégiques de la DGFIP et le contenu des politiques publiques à venir. S'agissant des emplois, des conditions de travail, des missions, des droits et garanties, les agents d'encadrement ont leur mot à dire ! Ainsi pour que leur parole soit entendue, il est important qu'ils se mobilisent.

### **Suppressions d'emplois : Les agents d'encadrement refusent d'endosser le rôle de pompier pyromane !**

Avec plus de 20 000 suppressions de postes réalisées en 10 ans, et un taux de non remplacement des départs à la retraite faisant état d'une prévision de 71,4% pour l'année 2011, la DGFIP est l'une des administrations les plus fragilisées par la situation de l'emploi. Mis devant le fait accompli de réformes qu'ils n'ont pas voulu, les agents d'encadrement sont sommés de résoudre la quadrature du cercle, consistant à trouver les points d'équilibre entre la pénurie des effectifs, la satisfaction des indicateurs et l'assurance au quotidien des missions.

Pris entre le marteau et l'enclume, ils deviennent les boucs émissaires d'une politique de suppression d'emplois de fonctionnaires basée uniquement sur les injonctions des marchés financiers et la fameuse nécessité de résorber des déficits publics creusés par les responsables de la crise et adorateurs du triple A.

**Les moyens de financement des services publics existent, seule manque la volonté politique d'impulser d'autres logiques. C'est pourquoi, nous mettons au défi le gouvernement et l'administration de calculer les emplois à partir d'une étude fondée sur les besoins réels à l'exercice des missions et aux exigences d'un service public de qualité libéré des pressions d'ordre budgétaire.**

*Montreuil, le 26 janvier 2012*

Syndicat national CGT Finances Publiques

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
- [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)
- [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)
- Tél. : 01.48.18.80.16

## Conditions de travail et d'exercice des missions : ASSEZ !

Au-delà de la pression croissante qui s'explique par l'augmentation des charges de travail par agent, ce qui s'exprime de façon spontanée et quel que soit le grade, c'est un ressenti particulièrement négatif de l'évolution de l'ambiance au travail. De l'agent au chef de service, le mode de pilotage et de management mis en œuvre dans notre administration, inspiré de celui des entreprises privées, s'avère totalement inadapté aux valeurs du service public.

La rénovation des indicateurs et la réingénierie des process ne sont en vérité que des leurre. Ils conduisent à plus de pression sur les cadres sans aucune marge de manœuvre pour assurer la réalisation des missions. Ils contribuent également à la dégradation des conditions de vie au travail des équipes et vident de leur sens les missions de service public.

**Nous subissons tous l'absence de reconnaissance et de respect auxquels nous sommes tous attachés. Pouvoir donner son avis, notamment en matière d'organisation du travail, bénéficier d'un soutien technique et/ou moral en cas de difficultés, valoriser les initiatives et favoriser la mutualisation au sein et entre les services : réhabiliter le « travail collectif » est sans doute bien plus efficace que la « mise en concurrence » des agents et des services !**

**Il est plus que temps de faire savoir à la Direction Générale et au Ministère que l'encadrement ne partage pas les orientations de la DGFIP et la politique gouvernementale sur laquelle elles reposent.**

**Le 2 Février,  
tous en grève et dans l'action !**

**Le 2 Février,  
tous en grève et dans l'action !**

**Le 2 Février,  
tous en grève et dans l'action !**

